PLR
Les Libéraux-Radicaux
Vaud

Rentrée politique 2025 du PLR Vaud

DOSSIER DE PRESSE

12 août 2025

Événement organisé avec le soutien du Cercle Démocratique

CERCLE DÉMOCRATIQUE
LAUSANNE

Rentrée politique 2025: les cinq priorités du PLR Vaud pour un Canton qui avance

Santé forte, économie dynamique, moins de bureaucratie, sécurité renforcée et justice fiscale.

Le PLR agit pour soigner, sécuriser, simplifier et attirer.

Le PLR Vaud a organisé ce jour sa traditionnelle rentrée politique en présence de cadres et membres du parti. Cette rentrée, organisée cette année à Lutry et avec le soutien du Cercle démocratique Lausanne, a permis au parti de présenter plusieurs axes stratégiques qui seront développés ces prochains mois au Grand Conseil.

Pour une santé forte, faisons confiance à tous les acteurs

*par **Florence Bettschart-Narbel**, présidente du PLR Vaud, députée*

Depuis plusieurs années, les Conseillers d'État socialistes en charge de la santé imposent une vision centralisatrice, donnant tout pouvoir à l'État et au CHUV, tout en faisant croire à la population que le système de santé vaudois est le modèle à suivre. Il apparaît que les décisions sont prises sans discussion réelle avec les autres acteurs de la santé, ni concertation.

Il en résulte que les recours contre les décisions du DSAS se multiplient : planification hospitalière, gel de l'admission de médecins dans certaines spécialités, entrée d'acteurs privés dans le domaine de l'aide à domicile, etc.

Par ailleurs, les annonces de coupes budgétaires sur les hôpitaux et institutions de santé régionaux ont là aussi été faites sans discussion permettant de trouver des solutions. La LAMaL prévoit que des PIG[1] peuvent être octroyées pour garantir un maintien des capacités hospitalières régionales. Ce n'est donc pas à ces subventions-là qu'il faut s'attaquer en premier, mais bien aux PIG versées au CHUV qui, si on lit l'annexe au contrat de prestations entre le CHUV et l'État de Vaud, démontrent un travail en silo et sans coordination des différents services.

Quant au CHUV, il reste évident que la gouvernance de l'institution doit être rediscutée pour pouvoir déterminer la stratégie adéquate de ces prochaines années.

Pour amorcer ce dialogue, le PLR Vaud demandera, par une résolution, l'organisation d'États généraux de la santé, visant à faire un diagnostic précis de la situation sanitaire vaudoise, à définir les priorités et à trouver des solutions concrètes pour améliorer la collaboration et garantir le maillage territorial.

[1] Prestations d'intérêt général

Ces États généraux ne doivent pas être un simple exercice de communication, mais un processus ambitieux, rassemblant autour d'une même table : institutions publiques, cliniques et cabinets privés, hôpitaux régionaux, professionnels de santé, associations de patients, médecins, communes et régions. Et ce, pour construire ensemble l'avenir de la santé dans le Canton de Vaud.

Instabilité systémique : renforçons l'attractivité de notre économie !

*par **Loïc Bardet**, vice-président du PLR Vaud, député*

Instabilité systémique : renforçons l'attractivité de notre économie !
Avec une valeur annuelle totale des exportations d'environ 15 milliards de francs, l'économie vaudoise a un clair intérêt à avoir des relations commerciales stables et équitables avec l'extérieur. Entre le franc toujours plus fort, les offensives industrielles de plusieurs grands acteurs économiques et les nouvelles taxes américaines de 39%, elle a donc de quoi s'inquiéter.

De ce fait, le PLR Vaud estime nécessaire de prendre différentes mesures, notamment :

<u>Au niveau suisse :</u>

- Continuer les discussions avec les États-Unis ;
- Pérenniser nos relations économiques ainsi que développer de nouveaux marchés ;
- Ne pas remettre en cause la voie bilatérale avec l'Union européenne ;
- Combattre les initiatives populaires ajoutant de l'instabilité économique ;
- Suspendre la mise en place de l'impôt minimal de 15% sur les multinationales ;
- Élargir éventuellement la période couverte par le chômage partiel jusqu'à 24 mois.

<u>Au niveau cantonal :</u>

- Diminuer la charge administrative de l'économie vaudoise ;
- Renforcer une offre de formation répondant aux besoins de notre tissu économique ;
- Continuer à œuvrer en faveur d'une fiscalité équilibrée ;
- Combattre la croissance de la charge salariale (salaire minimal, congé parental, etc.) ;
- Refuser l'initiative « Sauvons le Mormont ».

Réduire la charge administrative sur les citoyens, les communes et les entreprises de ce Canton

*par **Nicolas Suter**, président du Groupe PLR au Grand Conseil*

Pas de surprise, depuis le début de la législature nous savons que les comptes du Canton se détériorent chaque année pour finalement passer dans le rouge.

Les chiffres ne mentent pas, on observe une augmentation des rentrées de l'État de 3% par année et une augmentation des charges deux fois supérieure. Cet écart était existant bien avant les baisses d'impôts de 2024.

L'État de Vaud ne peut pas rétablir les comptes du Canton en faisant du report de charge, soit sur les communes, soit sur des entités parapubliques, les citoyens ou les entreprises. L'État de Vaud doit effectuer un travail important d'introspection et revoir sa manière de fonctionner pour fournir les prestations attendues par la population.

Depuis deux ans, le PLR Vaud demande que la charge administrative soit allégée et que certains processus internes à l'État soient revus, repensés, mutualisés et digitalisés pour garantir les prestations et faire des économies substantielles.

Les comptes déficitaires sont une opportunité pour l'État de se remettre en question de manière profonde et sérieuse. La population l'attend, les communes l'attendent, les entreprises l'attendent, le PLR Vaud le demande.

Ces deux dernières années, le groupe PLR a déposé de nombreux textes dans ce sens. Dès la rentrée, nous allons intensifier notre action pour que l'État de Vaud réalise des économies de charges dans le fonctionnement de son administration. Nous n'accepterons pas des reports de charges sur les communes, les entreprises ou les citoyens.

Le PLR Vaud entend maintenir le niveau de prestation du Canton, poursuivre les baisses d'impôts engagées dans cette législature et réduire la charge administrative sur les citoyens, les communes et les entreprises de ce Canton.

Deal de rue et consommation dans l'espace public:
Agir sur l'offre c'est bien. Agir sur la demande c'est mieux !

*par **Philippe Lörtscher**, président des Jeunes Libéraux-Radicaux Vaud (JLRV), Conseiller communal à Lutry*

Malgré les mesures annoncées au printemps visant à rétablir l'ordre dans l'espace public, en lien avec la situation du trafic et de la consommation de drogues dans l'espace public, seule une amélioration marginale de la situation a été constatée.

Grandes oubliées de l'emballement médiatique sur le sujet, les personnes toxicodépendantes font toujours les frais de l'inaction du Canton à leur égard. Si le dispositif policier a permis de réduire les nuisances pour les habitants, il ne permettra pas de mettre fin au problème tant que des consommateurs non pris en charge errent dans les rues.

Agir sur l'offre c'est bien. Agir sur la demande c'est mieux ! Les Jeunes Libéraux-Radicaux Vaudois demandent ainsi une application systématique des articles 60 (traitement institutionnel) et 63 (traitement ambulatoire) du Code pénal afin de prendre en charge, soigner et réintégrer les personnes toxicodépendantes. À cet effet, un état des lieux en la matière portant sur le nombre de places disponibles, le nombre de bénéficiaires et l'issue à court, moyen et long terme des traitements institutionnels et ambulatoires doit être établi. Cet état des lieux doit par la suite servir à coordonner l'action Cantonale en matière de lutte contre la toxicodépendance.

Le deal de rue répond à la demande de personnes marginalisées. Les prendre en charge, c'est s'attaquer de manière directe à l'offre en réduisant la demande. Il en va non seulement de l'ordre dans l'espace public, mais également de la santé publique.

Imposition individuelle : quand une inégalité est avérée, on la corrige !

*par **Anouck Saugy,** présidente des Femmes PLR Vaud, Conseillère communale à Lausanne*

Cela fait plus de 40 ans que les Femmes PLR, aux côtés du PLR, se battent contre une injustice fiscale majeure : la pénalisation du mariage. Le 20 juin 2025 a marqué un tournant historique avec l'approbation, par le Parlement, de l'imposition individuelle. Une réforme attendue depuis des décennies, portée avec ténacité malgré l'indifférence ou l'opposition.

Ce combat n'est pas qu'une question de fiscalité. Il touche à des principes fondamentaux : l'égalité, la liberté de choix, la justice. Aujourd'hui encore, notre système punit les couples mariés, en particulier les femmes, dès lors qu'un second revenu entre en jeu. Résultat : carrières freinées, prévoyance affaiblie, indépendance réduite.

L'imposition individuelle met enfin fin à cette absurdité. Elle garantit une équité de traitement entre tous les contribuables, quelle que soit leur situation familiale. Elle encourage l'activité professionnelle dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre et elle soulage concrètement la population active à hauteur de 600 millions. Quant à l'excuse de la charge administrative : elle ne tient pas. Nous sommes en 2025. Les outils existent. Ce qui manque parfois, c'est la volonté politique. Mais quand une inégalité est avérée, on la corrige.

Un référendum a été lancé contre cette réforme, mais il ne doit pas nous faire perdre de vue l'essentiel : c'est une avancée majeure pour l'égalité et la justice fiscale. Nous appelons à soutenir cette réforme qui bénéficiera à toutes et tous.

Le PLR Vaud, avec les Femmes PLR, continuera à défendre cette réforme essentielle. Parce qu'un pays qui croit en l'égalité doit la faire vivre dans les faits — et dans les impôts.

Contacts :

Florence Bettschart-Narbel, présidente du PLR Vaud, 076 347 08 87
Loïc Bardet, vice-président du PLR Vaud, 079 718 01 88
Nicolas Suter, chef de groupe PLR au Grand Conseil, 076 559 00 71
Anouck Saugy, présidente des Femmes PLR Vaud, 079 270 78 18
Philippe Lörtscher, président des JLRV, 078 943 25 98